

Actes du colloque

L'Association des Conseils en Innovation (ACI) a organisé, le 8 décembre dernier, une réunion d'échanges avec les acteurs de l'écosystème d'innovation sur les recommandations de l'Association relatives au prochain Programme Cadre européen de Recherche et d'Innovation (PCRI).

Lors de cette réunion, les membres de l'Association ont présenté leurs différentes recommandations et échangé avec un panel composé d'acteurs publics de l'écosystème spécialisé dans les projets européens, soit :

- Jérôme Billé, Délégué général de l'Association des Structures de Recherche sous Contrat (ASRC) ;
- Patrick Cornet, Responsable programmes collaboratifs internationaux chez Bpifrance ;
- Dominique Larrouy, Chargée de mission Europe au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ;
- Mathilde Petit, Responsable des affaires européennes au pôle de compétitivité Mov'eo ;
- Lauréline Renault, Développeuse de projets européens à la Région Ile-de-France.

Synthèse des échanges

- **Premier thème : affirmer ses ambitions**

Vincent Chauvet présente les recommandations suivantes :

- ***Répondre à la problématique du sous-financement***
 - Augmentation significative du budget (sur la base de l'estimation de la Commission Européenne ; proche du rapport Lamy).
- ***Faire émerger un véritable espace européen de l'innovation***
 - Combiner recherche et innovation ;
 - Adapter les instruments dédiés à l'innovation ; cycle court, startups ;
 - Ecouter les entreprises lors de la construction des programmes de travail.
- ***Diversifier les thématiques d'appel afin de ne pas sur-favoriser certains domaines***
 - Notamment en renforçant la présence française pour que les Work Programmes soient mieux alignés avec les thèmes émergents de l'industrie française.

A l'issue de cette présentation, le panel partage les positions de l'Association et notamment l'idée de la complémentarité entre la recherche et l'innovation.

Dominique Larrouy s'interroge sur la plus-value de tous les dispositifs de financement et est favorable à une simplification de certains, par exemple les KIC (Knowledge and Innovation Community) et les JTI (Joint Technology Initiatives). Elle partage la position de l'Association concernant l'augmentation significative du budget global du programme. Toutefois, elle s'interroge sur l'impact du Brexit sur le budget européen.

Dominique Larrouy note que le premier pilier du prochain programme-cadre sera dédié au soutien des PME via l'EIC (subventions et autres financements croisés de type prêt, capital-risque).

Patrick Cornet insiste sur la nécessité d'accompagner les PME innovantes dans leur démarche européenne. Il est favorable à un meilleur couplage entre les dispositifs financiers européens et nationaux.

Mathilde Petit note que les grands industriels pourraient contribuer à financer la recherche et l'innovation via les partenariats public-privés.

Jérôme Billé propose de conserver les éléments qui fonctionnent bien dans l'actuel programme-cadre et d'apporter des solutions très pratiques aux PME.

Laureline Renault est favorable à une meilleure complémentarité entre les dispositifs nationaux et européens. Elle note qu'une utilisation de fonds régionaux pour financer les projets ayant obtenu le "Seal of Excellence" par la Commission Européenne n'est pas forcément la seule solution.

- **Deuxième thème : améliorer la participation de l'ensemble des acteurs français, notamment les PME**

Corentin Lefèvre présente les recommandations suivantes :

- **Améliorer la communication autour du PCRI**
 - Via des formations auprès des interlocuteurs des entreprises ;
 - Via un canal unique d'information sur les porteurs de projets ;
 - Via un kit du primo-accédant.
- **Cartographier l'articulation des aides européennes avec les dispositifs nationaux / régionaux**
 - Continuum du financement de la RDI lisible pour l'ensemble des acteurs en fonction du degré de maturité de leurs projets ;
 - Cartographier les aides au montage au niveau régional.
- **Améliorer l'accompagnement**
 - Développer la professionnalisation des acteurs de première ligne ;
 - Labelliser les sociétés de conseil ;
 - Clarifier l'articulation des fonctions d'accompagnement.
- **Inciter les acteurs à candidater**
 - Permettre l'éligibilité des dépenses liées au montage au CIR/CII ;
 - Déployer une stratégie de ressources humaines incitatives pour permettre une meilleure implication des laboratoires et centres de recherche.
- **Optimiser les dépôts de candidature**
 - En améliorant le ciblage des projets en amont ;
 - En améliorant la communication sur les attentes explicites ET implicites des appels à projet.

Les membres du panel :

Ils soulignent la connaissance des dispositifs européens ainsi que l'expérience des acteurs type PCN, EEN. La recommandation relative à la professionnalisation des acteurs semble excessive.

Les intervenants sont favorables à la réalisation d'une cartographie des aides européennes, nationales et régionales et plaident pour une meilleure coordination des dispositifs financiers. Les subventions nationales doivent être un tremplin pour permettre aux entreprises d'aller vers l'Europe.

Les membres du panel soulignent de belles collaborations entre les acteurs publics et privés de l'accompagnement des entreprises innovantes vers les projets européens. C'est le cas par exemple du partenariat entre Bpifrance et l'Association des Conseils en Innovation dans le cadre des projets Instrument PME.

Ils sont également favorables à la reconnaissance de l'éligibilité des dépenses de montage au CIR/CII. Sur ce dernier point, l'Association est invitée à effectuer un travail de lobbying en ce sens.

En revanche, les intervenants ne sont pas favorables à la labellisation des sociétés de conseil.

- **Troisième thème : améliorer l'évaluation de projet**

Jetta Keranen présente les recommandations suivantes :

- ***Améliorer le retour d'évaluation incluant des critiques constructives ;***
- ***Améliorer la transparence sur les critères de notation et ranking, y.c. les messages transmis aux évaluateurs ;***
- ***Publier des statistiques avancées sur chaque appel (au-delà du «Dashboard» de la CE) ;***
- ***Garantir la multidisciplinarité et la complémentarité des évaluateurs ;***
- ***Améliorer la communication autour du PCRI.***

Jérôme Billé indique que les PCN ont demandé davantage de transparence sur les évaluations et souhaitent que la Commission Européenne publie aux porteurs de projets leurs remarques et commentaires mentionnés dans les *Executive Summary Report* (ESR).

De plus, les PCN disposent d'informations statistiques détaillées sur les projets déposés lors d'un même call et ils sont en mesure de les communiquer au porteur de projet.

Les membres du panel plaident pour l'ouverture des panels d'évaluateurs à des profils plus variés. Toutes les candidatures sont les bienvenues.

- **Quatrième thème : repenser le management de projet**

Estelle Vincent présente les recommandations suivantes :

- ***Autoriser la participation dans le Project Management Office (PMO) de partenaires autres que le coordinateur ;***
- ***Autoriser les PMO à faire appel aux parties tierces ;***
- ***Supprimer l'exclusion de la sous-traitance dans les tâches de coordination ;***
- ***Supprimer la référence à l'interdiction de confier la gestion à des tiers (sous-traitance, parties tierces, partenaire).***

Jérôme Billé note que les Project officers ne sont pas toujours très impliqués dans les projets.

Lorsque le coordinateur est très impliqué dans la gestion du projet et qu'il participe aux réunions d'information dans son domaine de Recherche & Innovation, les relations avec le Project Officer sont constructives. Ce phénomène est plus marqué dans les projets de recherche qu'au sein des lauréats Instrument PME.

Patrick Cornet rejoint les propositions de l'Association et propose de remettre le management au centre du projet. Il préconise un décloisonnement entre les porteurs de projets et les Project Officers et ainsi favoriser la cross-fertilisation entre les projets.

- **Cinquième thème : promouvoir les innovations non technologiques**

Florian Knecht présente les recommandations de l'Association pour faire de l'innovation non technologique une priorité :

- ***Lors des appels à projets***
 - En ouvrant des appels à projets dédiés ;
 - Par l'orientation de certains appels à projets sur l'aspect services.
- ***Lors de l'évaluation des projets***
 - En adaptant certaines méthodologies à l'évaluation de l'innovation non technologique (ex. : TRL) ;
 - En incluant des indicateurs normalisés et partagés liés aux impacts sociaux ;
 - En formant les évaluateurs aux spécificités de l'innovation non technologique ;
 - En diversifiant les profils des évaluateurs.

Les membres du panel partagent les recommandations de l'Association, notamment sur la prise en considération d'indicateurs à la fois plus adaptés et plus précis pour évaluer les projets d'innovation non technologique.

Patrick Cornet souligne de nombreuses synergies entre les innovations technologiques et non technologiques.

- **Première note : Règle de calcul définissant une entreprise comme étant en difficulté appliquée aux sociétés de biotechnologie**

Estelle Vincent propose d'adapter les conditions de détermination d'entreprises en difficultés pour les entreprises de biotechnologie.

Patrick Cornet indique que ce n'est pas le statut d'entreprise en difficulté qui pose problème, mais plutôt la méthode de calcul appliquée pour définir ce statut. BPIFrance défend plusieurs positions pour faire évoluer la méthode de calcul, dont le passage de 3 à 5 ans.

Les membres du panel partagent les constats de l'Association. Dominique Larrouy complète le propos en indiquant que ces éléments ont été transmis à la Commission Européenne.

- **Deuxième note : Améliorer la prise en compte de l'égalité Femmes-Hommes au sein du 9^e PCRI**

Jessica Zaphiropoulo présente les recommandations suivantes :

- **Renforcer la prise en compte transversale**
 - Influence des financements (bonification/réduction) ;
 - Prise en compte et monitoring obligatoire (template, indicateurs communs) ;
 - PCN Genre systématique.
- **Dédier des actions à la thématique**
 - Renforcer les financements en diversifiant les programmes (SME Instrument, Prizes, etc.) ;
 - Rendre systématiques et visibles les financements dédiés à l'équilibre pro/perso et à la formation dans les projets.

Les membres du panel partagent ces propositions.

- **Troisième note : Instrument PME**

Sophie Gabut présente les recommandations suivantes :

- **Approche bottom-up dans les appels à projets IPME ;**
- **Meilleure sélection des projets en amont ;**
- **Egalité de traitement entre les «nouveaux» candidats Phase 2 et les candidats Phase 2 ayant d'abord déposé une Phase 1 ;**
- **Encourager la participation des profils business aux panels d'évaluateurs ;**
- **Renforcer les dispositifs d'accompagnement nationaux et régionaux (*best practice : partenariat ACI-Bpifrance sur les aides au montage*) ;**
- **Augmenter la visibilité des lauréats et encourager les synergies européennes.**

Dominique Larrouy souligne l'existence, à l'échelle nationale et régionale, de dispositifs d'aides à la faisabilité. Elle indique que la Commission Européenne réfléchit à un projet de suppression de l'Instrument PME phase 1.

Mathilde Petit partage les propositions de l'Association relatives à l'Instrument PME.